



Appel à objets

Boutique du Parc naturel régional des Vosges du Nord Château de La Petite Pierre

Illustrations / Photographies / Jouets - Jeux / Figurines / Souvenirs /
Objets déco / Cosmétiques / Vaisselles / Textiles / Coutellerie /
Librairies / Bien-être / Accessoires / articles de papeterie –carterie /
Articles de poche / Bijoux / ...

Le château de La Petite Pierre accueille la Maison du Parc naturel régional des Vosges du Nord depuis 1975. Aux espaces administratifs actuellement en travaux s'ajoute un espace d'accueil du public et de boutique accessible depuis la cour du château. A l'automne 2020, ces espaces seront ré-ouverts au public après plusieurs années de fermeture.

A travers cet appel à objets (AAO), le Parc naturel régional des Vosges du Nord souhaite recenser puis opérer une sélection des objets qui seront commercialisés au sein de la nouvelle boutique.

Cet appel à objets est destiné aux artisans, designers, créateurs, revendeurs qui peuvent fournir des séries d'objets ou produits « prêts à la vente » répondant aux critères évoqués ci-après.

La date limite de réponse à l'appel à objets est fixée au 20 mars 2020 – 18 h.

Contexte

Un Parc naturel régional est souvent identifié comme une structure de préservation des patrimoines naturels et culturels.

C'est aussi et avant tout un outil qui soutient les acteurs locaux dans le développement local et la mise en valeur d'un territoire.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, situé à cheval sur les départements du Bas-Rhin et de la Moselle, est caractérisé par :

- d'importantes richesses naturelles faunistiques et floristiques liées à des écosystèmes remarquables,
- un patrimoine culturel exceptionnel à la convergence de multiples influences,
- une tradition industrielle d'excellence marquée par le verre, le cristal, le fer, le bois,...

La Petite Pierre, en particulier son château, fait partie des lieux emblématiques du territoire. L'espace accueil-boutique, créé dans le cadre des travaux en cours, ouvrira à l'automne 2020. Situé au rez-de-chaussée du château et accessible par la cour, il permettra aux visiteurs de découvrir le Parc naturel régional et d'acheter un objet « souvenir ».

À travers cette interface ouverte au public, nous souhaitons donner à comprendre le territoire et les missions du SYCOPARC.

Avant sa fermeture pour travaux, le château de La Petite Pierre accueillait :

- dans sa cour, environ 20 000 visiteurs par an,
- dans l'espace intérieur de médiation payant, environ 5 000 visiteurs par an.

Pour un visiteur occasionnel / touriste, les espaces, leur mise en scène et les produits proposés doivent présenter les clefs de compréhension du territoire tout en donnant envie au visiteur d'aller plus loin, à la découverte des autres sites d'accueil, culturels ou naturels du territoire.

La boutique s'attachera à viser des complémentarités avec les boutiques présentes sur la commune de La Petite Pierre. L'objectif n'est pas de vendre des produits consommables locaux, mais de se faire une idée des richesses du territoire à travers des objets qui les illustrent.

L'accueil-boutique du château de La Petite Pierre

L'espace accueil-boutique se présentera comme une vitrine du territoire grâce à la commercialisation d'objets qui représentent ou transmettent des valeurs fortes, qui symbolisent tout ou partie du Parc naturel régional des Vosges du Nord et de ses richesses. Le lien entre les objets commercialisés et le territoire est donc particulièrement important.

L'espace d'accueil et d'information du château comportera :

- Un espace d'information sur le massif des Vosges à travers une table permettant une découverte tactile sur une carte interactive 3D,
- Un espace d'information : brochures, guides gratuits du territoire, en libre accès,
- Un espace « boutique »,
- Un espace « librairie » : ouvrages édités par le SYCOPARC ou en lien avec le territoire (cf. Editions du Bastberg...),
- Des espaces permettant la mise en valeur des ressources locales, des savoir-faire ou produits qui leur sont liés.

La boutique devra notamment permettre d'aborder les thématiques suivantes :

- La forêt et notamment la hêtraie,
- Les prés & vergers,
- Les cours d'eau,
- Le grès,
- Le verre,
- Le fer,
- Les musées de la Conservation (archéologie, pétrole, fer et industrie, traditions et savoir-faire, image populaire, bataille, arts et techniques...),
- Le château de La Petite Pierre (Moyen Âge, fortification, soldats de plomb...),
- ...

Ces thématiques seront illustrées par une photo grand format et représentées par une diversité d'objets (au moins 10 par thèmes). Les objets seront vendus dans une fourchette de prix comprise entre 1 et 100 € TTC.

A terme, l'ambition est de générer une édition régulière de produits issus du territoire. Une partie des objets peut toutefois venir de production plus courante, s'ils ne sont pas productibles localement, s'ils répondent à une attente / un discours particulier.

Éléments de cadrage de l'appel à objets

Qui peut répondre à l'appel à objets ?

Les artisans, les designers, les métiers de la création qui peuvent fournir des séries d'objets ou produits « prêts à la vente » de conception et fabrication à minima française, qui répondent aux critères évoqués dans le présent document.

Typologie des objets ?

Les objets commercialisés doivent permettre de faire le lien avec le territoire des Vosges du nord, ses richesses et les thématiques abordées par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, à savoir :

- La forêt et notamment la hêtraie,
- Les prés & vergers,
- Les cours d'eau,
- Le grès,
- Le verre,
- Le fer,
- Les musées de la Conservation (archéologie, pétrole, fer et industrie, traditions et savoir-faire, image populaire, bataille, arts et techniques...),
- Le château de La Petite Pierre (Moyen Âge, fortification, soldats de plomb...),
- ...

Les objets proposés dans le cadre de l'appel à objets peuvent être :

- Produits locaux et emblématiques, type objets musées,
- Produits marqués Valeur Parcs (hors alimentaire),
- Ouvrages et médias (découverte, nature, environnement, culture, histoire) liés au territoire,
- Tisanderie (selon saison estivale et mobilisation des acteurs de l'accueil touristique...),
- Voir liste au début de l'appel d'offres

Ils ne doivent pas être créés spécifiquement pour la boutique du Parc. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord ne souhaite pas disposer de l'exclusivité des produits proposés à la vente.

Les objets peuvent être de tailles très diverses, de quelques centimètres à une taille maximale correspondant à un cube de 40/40 cm.

Leur valeur d'acquisition par le Parc naturel régional ne doit pas dépasser 70 € TTC. Cette valeur d'acquisition doit pouvoir être garantie par le fournisseur/créateur sur une période minimale de 2 ans.

Les objets proposés ne doivent pas présenter de risques, de malfaçons ou de vices de fabrication.

Ils doivent être « prêts à la vente » et de conception et fabrication française.

Modalités de commercialisation des objets

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord envisage de procéder à la commercialisation des objets via le dépôt vente ou la vente directe après acquisition. En fonction de la typologie et des caractéristiques des objets sélectionnés, le Parc naturel régional des Vosges du Nord, en lien avec le fournisseur des objets, déterminera au cas par cas la modalité de commercialisation des objets la plus appropriée.

Droits de propriété intellectuelle

Le fournisseur / créateur de l'objet proposé à la vente doit impérativement disposer de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle pour permettre la commercialisation des objets par le Parc naturel. Un contrat sera signé entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord et le fournisseur de l'objet. Ce contrat devra permettre au Parc naturel de procéder à la vente des objets mais également à la mise en avant des fabricants / créateurs via une communication sur supports papiers ou numériques.

Lieu de vente et de livraison des objets

Les objets seront vendus à la boutique du Parc naturel régional des Vosges du Nord située : Château de La Petite Pierre 67290 La Petite Pierre. La livraison des objets sera effectuée directement dans les locaux de la boutique.

Comment proposer un ou plusieurs objet(s) ?

1 - Lire la totalité de l'appel à objets

2 - Compléter l'ensemble des éléments du formulaire de candidature ci-dessous (google forms)

au plus tard pour le 20 mars 2020 :

<http://bit.ly/AAOPNRVosgesdunord>

Sur ce formulaire, vous remplirez l'ensemble des champs suivants :

- Présentation des candidatures
 - Nom(s) Prénom(s)
 - Présentation de l'entreprise ou du groupement (500 signes)
 - Coordonnées (téléphone, adresse)
 - Statut légal de l'entreprise vis-à-vis de l'objet (créateur / revendeur)
 - SIRET de l'entreprise
 - Adresse mail de contact
- Présentation de/des objet(s)
 - Nom de l'objet
 - Description sommaire (500 signes)
 - Lien thématique (la forêt, les prés – vergers, les cours d'eau, le grès, le verre, les musées de la Conservation, le château de La Petite Pierre)
 - Dimensions en cm
 - Matériaux et provenance

- Lieux de fabrication (commune(s))
- Prix d'achat : unitaire et lot 10, autre quantité
- Quantité minimale d'achat
- Conditions spécifiques de stockage de l'objet
- Conditionnement de l'objet
- La quantité livrable (fin juillet 2020)
- Délai de ré-achalandage (temps de livraison une fois la commande passée) en jours ouvrables
- Photo(s) de l'objet ou maquette visuelle (5max)

Tout autre document complémentaire de présentation pourra être accepté.

Comment seront sélectionnés les objets ?

Une commission composée d'élus, de techniciens du Parc et de professionnels se réunira pour déterminer la liste des objets retenus pour une commercialisation au sein de la boutique du Parc.

Les objets proposés seront examinés au regard des critères suivants :

- Origine des matières premières, lieu de conception - fabrication et message véhiculés sur les thématiques,
- Capacité de vente du produit, au regard du prix, de la dimension et de son pouvoir d'attractivité,
- Esthétique contemporaine du produit et valeurs environnementales,
- Capacité de réassort des productions (temps de livraison).

Et ensuite ?

Une fois les objets sélectionnés, le Parc naturel régional prendra attache des lauréats afin d'affiner les modalités et conditions de commande / fourniture des objets.

Ces éléments contractuels seront confirmés par une convention cosignée par les parties prenantes.

Le Calendrier

Lancement de l'appel à objets : mi-janvier

Temps d'échanges – réponses aux questions : jusqu'à mi-février

Clôture de l'appel à objets : 20 mars

Sélection des objets : mars - avril

Commande des objets : mi-avril

Livraison prévisionnelle des objets : fin juillet

Ouverture de la boutique : courant de l'été 2020

Questions : contactez A. Eich : a.eich@parc-vosges-nord.fr